

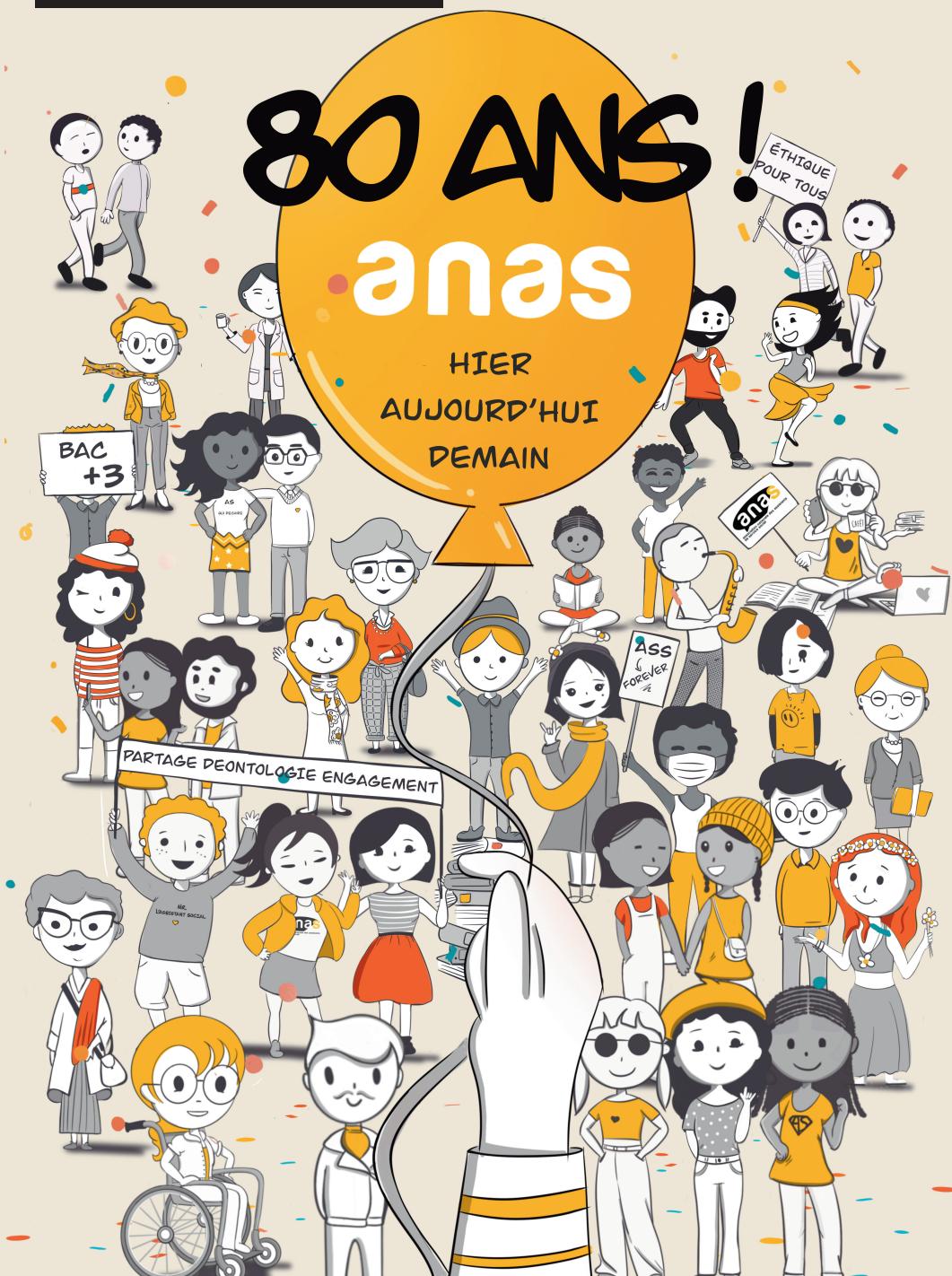
LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

299 • 2025-04

80 ANS anas

HIER
AUJOURD'HUI
DEMAIN

PARTAGE DEONTOLOGIE ENGAGEMENT



LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

299 ■ 2025-04

80 ANS ! ANAS HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Le 9 décembre 1944 s'est réunie à Paris l'assemblée qui a constitué l'Association nationale des assistantes sociales diplômées d'État (ANASDE). Depuis quatre-vingts ans, l'ANAS poursuit son action et sa lutte pour la promotion de la profession d'assistant de service social et de ses valeurs, notamment la place des personnes accompagnées, l'accès aux droits, la lutte contre les discriminations et l'engagement pour la justice sociale.

Ce numéro de *La Revue française de service social* célèbre cet anniversaire.

La première partie présente les documents historiques de l'époque de la création de l'Association, les débats qui ont précédé sa création, les comptes rendus de différentes assemblées, les premiers pas de l'Association qui deviendra ensuite l'ANAS en 1948.

La deuxième partie rend compte des événements organisés pour cet anniversaire au cours de 2024-2025, et présente plusieurs témoignages de professionnels sur leur engagement dans l'Association.

La troisième partie fait part de défis et d'orientations d'avenir, dont certains sont toujours en cours d'élaboration.

15 €

ISBN 978-2-491063-36-8



9 782491 063368

SOMMAIRE

DOSSIER

80 ANS ! ANAS HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Éditorial 9

Cristina De Robertis

PREMIÈRE PARTIE AUX ORIGINES DE L'ANAS

Introduction du dossier 14

*Extraits de l'éditorial
d'Élisabeth Ollivier*

Débats et options avant
la création de l'ANASDE 16

Henri Pascal

L'assemblée générale fondatrice
de l'Association nationale
des assistantes sociales diplômées
d'État (ANASDE) : 9 décembre 1944 21

Éléments complémentaires
au compte rendu de la réunion
du 9 décembre 27

Les premiers pas de l'ANASDE 30

De l'ANASDE à l'ANAS 40

DEUXIÈME PARTIE

80 ANS APRÈS – CÉLÉBRATIONS ET TÉMOIGNAGES

Plaidoyer pour les 80 ans
de l'ANAS 42

Comité de pilotage

Assistant de service social :
genèse et devenir d'une profession
emblématique du travail social 49

*Alessandro Di Somma,
Céline Lembert*

L'anniversaire des 80 ans
de l'ANAS en Île-de-France 57

Simon Bounoure

Discours pour les 80 ans de l'ANAS 62

Isabelle Boisard

Première rencontre avec l'ANAS :
à propos d'une médaille 65

Marie-Henriette Etcheverry

Vous avez dit : l'ANAS
à travers la France et le monde,
pourquoi ? 69

Marie-Geneviève Mounier

D'assistante de service social à directrice d'école de service social : regard sur les évolutions.....	74
<i>Marie-Andrée Sadot</i>	
Implication de l'ANAS dans la réforme des études et du diplôme d'État de 2004.....	81
<i>Thérèse Guichet</i>	
Le travail social international au sein de l'ANAS	87
<i>Christine Windstrup</i>	
 TROISIÈME PARTIE	
DÉFIS ET PERSPECTIVES	
Partage, convivialité, engagement : la section ANAS Pyrénées se mobilise.....	92
<i>Section Pyrénées de l'ANAS</i>	

COMMUNICATION

Sociohistoire d'une intervention collective de solidarité alimentaire.....	141
<i>Cathy Bousquet</i>	

Le métier d'assistant de service social : état des lieux et questions sur son avenir (section Languedoc-Roussillon).....	98
<i>Mathilde Legrand, Claire Delamare</i>	
L'évolution du travail social : vers une approche intégrative	104
<i>Adeline Kameni</i>	
L'ANAS et la belle histoire à venir du service social	115
<i>Christophe Anché, Isabelle Boisard, Franck Bourdiel, Sandra Domenge, Sylvie Gasneray, Joran Le Gall, Mathilde Legrand</i>	
Réarchitecture du DEASS : à quelle formation aspirons-nous ?.....	121
<i>Avis de l'ANAS du 21 septembre 2025</i>	

VIE DE L'ANAS

Communiqué de l'ANAS.....	152
Nous avons reçu.....	154
Hommage à Luki Mundaya	155
Derniers numéros parus.....	157

ÉDITORIAL

Cristina De Robertis

Le 9 décembre 1944 s'est réunie à Paris l'assemblée qui a créé l'Association nationale des assistantes sociales diplômées d'État (ANASDE). Depuis quatre-vingts ans, l'Association nationale des assistants de service social (ANAS) poursuit son action et sa lutte pour la promotion de la profession d'assistant de service social et de ses valeurs, notamment la place des personnes accompagnées, l'accès aux droits, la lutte contre les discriminations et l'engagement pour la justice sociale.

Ce numéro de *La Revue française de service social (RFSS)* célèbre cet anniversaire. En cela, elle replace le souvenir de cet événement passé dans un triple mouvement :

- un regard porté sur ce qui a été, sur le passé ;
- une affirmation sur le présent dans la célébration et la mémoire ;
- une projection vers l'avant pour dessiner un avenir souhaité qui se profile et se construit.

Ainsi, passé, présent et avenir s'entrelacent, interagissent, se complètent, s'enrichissent réciproquement.

Au cours de son histoire, l'ANAS a traversé différentes épreuves, l'Association a su y faire face, s'adapter, se transformer et poursuivre son action en suivant les principes forts qui constituent ses invariants. En 2017, *La Revue française de service social* n° 266 intitulée *L'ANAS aux tournants de l'histoire : entre continuité et changement* en rendait compte et y publiait des morceaux choisis de ses parutions au cours des moments clés de tension historique. En 2018, le numéro 268 était dédié à la première présidente de l'ANASDE : *Ruth Libermann, un parcours d'engagement professionnel*, il édaitait sa biographie¹ et un certain nombre de ses écrits emblématiques. Puis, en 2023, la *RFSS* n° 290 présentait *Regards sur l'histoire du service social* avec de nombreux articles témoignant du bond en avant de la recherche historique sur le service social.

Toutes ces publications nous permettent de mieux connaître nos racines, de savoir d'où nous venons et, riches de ces acquis, de mieux comprendre le présent et de puiser des forces pour construire l'avenir.

Dans ce déroulé, nous pouvons retrouver les principes solides qui constituent les constantes de notre profession et qui se maintiennent comme des phares qui guident le chemin tout en éclairant les changements. Trois grandes options ont toujours été présentes dans cette profession : un engagement de justice sociale, être au service des personnes, se former pour agir.

1. Accessible aussi sur le site du Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS) : www.grehss.fr, rubrique « dictionnaire ».

L'engagement pour la justice sociale implique la volonté que chaque personne trouve sa place dans la société et qu'aucune ne soit laissée au bord du chemin ; que chacune obtienne ce qui lui est nécessaire pour vivre décemment et accomplir sa vie au mieux. Cela suppose un engagement pour des changements qui bénéficient aux plus faibles et aux plus vulnérables d'entre nous, un souci d'égalité, de meilleure répartition des richesses.

Être au service des personnes est l'un des principes inscrits dans le code de déontologie dans la définition de la profession : « L'assistant de service social est au service de la personne humaine dans la société. » De ce principe découlent les valeurs éthiques souscrites : respect de la personne et de sa dignité, acceptation, non-jugement, non-discrimination... et obligation légale de secret professionnel. Déjà, Ruth Libermann affirmait : « Toutes les assistantes sociales ont d'instinct déclaré depuis longtemps qu'en fait, elles ne sont pas au service de ceux qui les rétribuent, mais au service de ceux qui s'adressent à elles². » Cela signifie que c'est l'employeur qui met au service des usagers un professionnel compétent pour les aider à résoudre leurs difficultés et à acquérir plus d'autonomie.

L'importance de la formation est affirmée dès la naissance de la profession, au tout début du xx^e siècle, avec la création des premières écoles de formation. Pas étonnant alors que l'exigence du diplôme pour exercer ait été le chantier emblématique de la fondation de l'ANASDE. La réglementation de la profession en découle. L'obligation pour les ASS de poursuivre une formation continue au cours de leur carrière est établie dans le préambule du code de déontologie des assistants de service social. La lutte pour la reconnaissance du diplôme est toujours d'actualité, et l'intervention de l'ANAS dans les modifications des programmes d'études et des réglementations a été constante. C'est encore aujourd'hui un chantier d'actualité qui prévoit de nouvelles mobilisations.

Le présent numéro s'inscrit dans cette même dynamique et fait référence à ces mêmes principes.

La première partie présente les documents historiques de l'époque de la création de l'Association, les débats qui ont précédé sa création, les comptes rendus de différentes assemblées, les premiers pas de l'Association qui deviendra ensuite l'ANAS en 1948. Nous publions ce dossier avec l'autorisation du Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS), il figure dans le numéro 28 de la revue *Les Temps du social*, de décembre 2024, et est accessible sur leur site : www.grehss.fr.

La deuxième partie rend compte des événements organisés pour cet anniversaire au cours de 2024-2025. Tout d'abord, le plaidoyer pour les 80 ans de l'ANAS, rédigé par le comité de pilotage des festivités et qui fut largement diffusé en décembre 2024. Deux articles présentent la synthèse de deux manifestations organisées par des sections de l'ANAS, l'une à Bordeaux, l'autre à Paris. De cette dernière journée sont publiés aussi le discours d'ouverture de la présidente de l'ANAS ainsi que plusieurs témoignages de professionnels sur leur engagement dans l'Association.

2. Libermann R., « Nature et buts du service social », *Feuilles de l'ANAS*, n° 5, janvier-mars 1949, dans *La Revue française de service social*, n° 266, 2017-3.

La troisième partie fait part de défis et d'orientations d'avenir, dont certains sont toujours en cours d'élaboration. La section des Pyrénées et celle du Languedoc-Roussillon présentent leurs activités et leurs projets. Une assistante sociale souhaite intégrer d'autres modalités d'intervention dans la pratique professionnelle. Le conseil d'administration de l'ANAS expose « la belle histoire à venir du service social » et, en conclusion, des adhérents explicitent la formation à laquelle nous aspirons.

Puisse ce numéro de la *RFSS* alimenter nos réflexions pour trouver des issues à la crise actuelle, car toute situation de crise ouvre des opportunités insoupçonnées.

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL : GENÈSE ET DEVENIR D'UNE PROFESSION EMBLÉMATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL

Alessandro Di Somma

Céline Lembert

Conférence organisée par les sections ANAS du Sud-Ouest et l'IRTS Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux – le 5 décembre 2024

RÉSUMÉ : Dans le cadre des 50 ans de l'institut régional du travail social (IRTS) Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux et des 80 ans de l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), il nous est apparu nécessaire de questionner comment la formation d'assistant de service social participe à la construction identitaire de la profession.

MOTS-CLÉS : accompagnement, anniversaire, devenir, formation, réformes.

Dans le cadre des 50 ans de l'institut régional du travail social (IRTS) Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux et des 80 ans de l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), il nous est apparu nécessaire de nous retrouver autour de cette question centrale : *comment la formation d'assistant de service social participe à la construction identitaire de la profession ?*

Ainsi, l'IRTS et les sections ANAS de Nouvelle-Aquitaine ont organisé une demi-journée de réflexion autour de l'histoire et du devenir de la profession, qui a permis de réunir plus de trois cents personnes, professionnels, étudiants en formation et personnes intéressées en présentiel (et une centaine en distanciel), pour un moment collectif marquant autour de la profession.

Nous reprendrons, dans cet article, les éléments de fond de chaque intervenant de cette demi-journée. Après une introduction officielle des deux institutions, une rétrospective de la création de la profession et de la formation jusqu'à la création de l'ANAS le 9 décembre 1944 est présentée, avant la tenue de deux tables rondes. Une première autour de l'évolution du service social, en partant du service social idéalisé par les apprenants en cours de formation jusqu'au partage du vécu des professionnels de terrain. La seconde table ronde traite des questionnements autour du devenir de la profession et de la formation, dans un moment de questionnement autour d'une nouvelle architecture des diplômes d'État du travail social.

1. MOTS D'ACCUEIL

Plutôt que de reprendre chacune des interventions, il nous apparaît pertinent de revenir sur les éléments de fond défendus lors de cet accueil.

Les personnalités ayant représenté les deux institutions sont :

- Violaine Trabarel, membre du conseil d'administration de l'ANAS section Pyrénées ;
- Georges Dupon-Lahitte, vice-président de l'association régionale du travail social (ARTS) Nouvelle-Aquitaine ;
- Sophie Vincent, directrice générale de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine.

Les interventions ont repris les enjeux et les défis que traverse le travail social, ainsi que l'importance d'un engagement et d'un élan collectif afin d'innover constamment et de protéger les valeurs de toutes les professions et spécificités des métiers du travail social. Elles relèvent la dimension de la place de chacun : les organisations professionnelles, dont l'ANAS, pour défendre les spécificités de la profession, les établissements de formation en travail social (EFTS) comme l'IRTS Nouvelle-Aquitaine pour préparer les professionnels aux transformations sociétales.

Dans une période où nous constatons à la fois une baisse des candidatures dans les EFTS (voie directe ou en apprentissage) et une difficulté de plus en plus importante pour les professionnels de terrain d'accueillir un stagiaire, cette demi-journée avait pour ambition de permettre aux participants de prendre du recul, de partager des expériences, de s'enrichir mutuellement et ainsi de construire une réflexion collective sur les pratiques et les évolutions du métier.

Ce double anniversaire est donc non seulement une célébration, mais aussi et surtout une opportunité de réfléchir ensemble au devenir de la profession d'assistant de service social et de ses formations.

2. HISTOIRE CROISÉE DE LA PROFESSION ET DE L'ANAS

Pour introduire ce temps réflexif sur les déterminants ayant conduit à la création de la profession et de l'association professionnelle, Henri Pascal¹ nous a fait l'honneur de sa venue lors de cette demi-journée.

Profession d'ASS et service social sont des notions intrinsèquement liées. Le service social émerge à la fin du xix^e siècle durant la Troisième République, le Parlement met progressivement en place des politiques sociales que l'on peut qualifier de « progressistes » (avec de premières lois sur la protection de l'enfance, la retraite, les allocations familiales, les logements sociaux, etc.). L'objectif est d'aller au-delà d'un « assistantat » financier, afin d'apporter des solutions durables aux conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Les femmes prennent alors une place centrale, pionnières dans la construction de la profession à cette période, qui va devenir un marqueur pour des décennies. Issues de quartiers populaires, ou bien s'y installant

1. Formateur, chercheur et historien du travail social, et président du Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS).

parfois par choix, animées par un désir de transformation sociale, ces femmes ne se contentent pas d'aider ponctuellement les personnes qui en ont besoin. Elles s'organisent pour créer et assurer des activités éducatives, sanitaires et sociales envers les populations et les territoires qui le nécessitent le plus.

Afin de légitimer cet engagement, une formation spécifique émerge. Bien que non universitaire à l'époque, elle met l'accent sur l'interdisciplinarité et l'alternance entre la théorie et la pratique. Ces écoles sociales, souvent dirigées par les femmes, forment des travailleuses sociales, alors qu'à cette période peu d'entre elles ont accès aux études supérieures.

Au terme de la Première Guerre mondiale, la profession s'organise, alors que les femmes ont occupé des rôles essentiels durant cette période. Plusieurs services sociaux spécialisés émergent, notamment autour de l'enfance, de la ruralité ou encore du secteur de l'entreprise. Un diplôme d'assistante sociale est mis en place dès 1932, progressivement les rôles occupés dans le secteur sanitaire puis social fusionnent en 1938.

Des dilemmes éthiques apparaissent avec la Seconde Guerre mondiale. Le régime de Vichy, qui promeut une politique discriminatoire, amène les assistantes sociales à se confronter et à se positionner durant l'Occupation. Certaines s'impliquent ainsi clandestinement, notamment pour protéger les enfants juifs et lutter contre les injustices. Cette guerre renforcera le rôle social des femmes, mais aussi la nécessité d'un cadre éthique et professionnel solide pour cette profession.

De ces engagements et structurations autour de besoins de justice sociale et de transformations des conditions de vie naît l'Association nationale des assistants de service social, créée en 1944, afin de réunir toutes les forces vives d'un métier fondamental pour la société française.

3. TABLE RONDE « À QUEL SERVICE SOCIAL RÊVONS-NOUS ? »

Cette table ronde a été animée par Cristina De Robertis². Les intervenants sont venus échanger sur le service social idéalisé et la réalité du terrain.

Élodie Lacombe et Isabelle Dupont, étudiantes de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, respectivement en troisième et deuxième année de formation, ont participé à l'écriture de la *RFSS À quel service social rêvons-nous ?* Julien Vanhuysse, assistant de service social et bénévole à la section ANAS Pyrénées, est venu partager son expérience de professionnel de terrain tandis que Chloé Gonzalez, assistante de service social et cadre pédagogique à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, est venue apporter sa vision de la formation.

Cette table ronde a repris en partie la dynamique de l'article réalisé par les étudiants en formation ASS de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, qui ont participé au numéro spécial de *La Revue française de service social (RFSS)*.

2. Assistante de service social, autrice sur les méthodologies en service social, et membre du comité de rédaction de *La Revue française de service social (RFSS)*.

L'article réalisé par ces étudiants révélait que « le service social idéal » est moins un objectif fixe qu'un processus en constante construction, porté par l'engagement, la solidarité et l'innovation des professionnels et futurs professionnels. D'abord avec le regard des étudiants, puis le partage d'expériences, avec des « hauts et des bas », il s'avère pour chacune et chacun des participants que l'objectif n'est pas tant de viser la perfection dans le métier, mais plutôt de toujours chercher à s'améliorer, pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Les professionnels doivent aujourd'hui encore, plus qu'avant, s'adapter aux réorganisations fréquentes et à l'évolution de l'environnement de travail, notamment par la commande hiérarchique, la quantification de l'activité ou encore les appels à projets, et leurs impacts sur nos missions. Ces évolutions nous forcent à repenser nos pratiques professionnelles et à rester flexibles dans notre adaptation au quotidien.

Le service social et/ou l'échange entre pairs sont abordés de manière positive pour répondre à ces évolutions et sur l'impact au quotidien. Que ce soit au sein de l'organisation, entre partenaires ou dans le cadre de l'engagement à l'ANAS, la création de groupes, d'équipes, de collectifs soudés est une force majeure du métier pour surmonter les obstacles.

Pour continuer à donner du sens à la profession d'assistant de service social, il est essentiel d'assurer la transmission des valeurs et de rester dans une dynamique de réflexion et de questionnement. Comment ? La formation continue, la participation à la formation des futurs professionnels apparaissent comme des points importants durant les échanges de la table ronde, pour maintenir l'enthousiasme et la transmission des valeurs essentielles de la profession. S'investir dans la formation des étudiants peut prendre différentes formes qu'il faut encourager, que ce soit en participant au sein des EFTS (admissions, contenus théoriques, suivis individuels et travaux de groupe, jurys de certification), mais aussi et surtout en accueillant des étudiants en stage sur les lieux d'exercice du service social. Cet équilibre participe également au renouvellement des pratiques dans la profession et des évolutions sociétales.

Toutes ces interventions ont rappelé l'importance d'exercer dans de bonnes conditions pour soutenir et accompagner les individus de manière respectueuse et adaptée à leurs besoins. Car c'est bien la finalité du service social. Les termes « bienveillance », « engagement », « humain » et « solidarité » sont régulièrement revenus durant cette table ronde. L'humain, la dignité humaine, reste central dans la pratique de l'assistant de service social, qu'il soit en formation ou sur le terrain. Ces propos ne peuvent que nous encourager et nous rassurer.

En évoquant la mythologie grecque et le concept de Métis, Cristina De Robertis, dans la conclusion de cette table ronde, fait référence à l'intelligence pratique, rusée et adaptable, qui caractérise les missions de l'assistant de service social. C'est une belle métaphore qui illustre la capacité des professionnels à naviguer dans des environnements complexes et changeants, tout en restant fidèles à leurs valeurs.

4. TABLE RONDE « DEVENIR DE LA PROFESSION ? DEVENIR DE LA FORMATION ? »

Sur cette seconde table ronde, nous sommes allés interroger la formation d'assistant de service social et son devenir, notamment sous le prisme des réformes en cours.

Animée par Christine Delalande-Dauzié³, cette table ronde a réuni Mouna Abdesselem⁴ et Didier Dubasque⁵, deux experts au regard différent.

La représentante de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a résitué la formation d'assistant de service social et ses enjeux d'un point de vue institutionnel. Elle a rappelé que c'est cette Direction générale qui coordonne et organise les 13 diplômes d'État du travail social et les formations *ad hoc*. Depuis 2018 et la dernière réforme en vigueur des diplômes, le principe d'une révision des certifications tous les cinq ans « pour garantir l'adéquation avec les besoins du terrain » a été instauré. Par ailleurs, le niveau de qualification a été relevé dans la fonction publique, et les formations et les certifications sont désormais organisées en blocs de compétences. Il a été rappelé également que le diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) possède un enregistrement officiel à France compétences et une covalidation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, garantissant la qualité de la formation et un processus rigoureux de certification.

La prochaine réforme, qui devrait entrer en vigueur à partir de la rentrée 2026 pour les diplômes d'État (DE) de niveau 6, et dont le projet de réarchitecture est en cours de réalisation lors de cet événement, a notamment pour objectif de répondre à la pénurie de professionnels qualifiés dans le secteur. Cette réforme, dont celle du DEASS, s'inscrira donc dans un processus de modernisation, toujours sur le format de blocs de compétences, pour répondre aux besoins de professionnalisation du secteur, aux attentes des employeurs, et assurer une meilleure lisibilité et une meilleure cohérence des 13 DE du travail social.

Didier Dubasque est par la suite intervenu comme « grand témoin » sur la profession et sur l'impact que l'analyse de terrain devrait avoir sur le devenir de la formation. En partant des préoccupations du terrain, des besoins et enjeux repérés, ces analyses pourraient permettre de mieux faire correspondre la formation aux réalités du terrain.

Les préoccupations repérées sont actuellement de deux ordres. Les tentatives, notamment managériales, de rationalisation de la profession, par la technologie par exemple, simplifieraient « excessivement » les situations complexes. Il apparaît nécessaire d'utiliser à bon escient les outils numériques, la technologie ne pouvant remplacer ni le lien humain indispensable,

3. Assistante de service social, consultante-superviseuse en travail social, secrétaire de l'ARTS Nouvelle-Aquitaine et bénévole de la section girondine de l'ANAS.

4. Cheffe de bureau des professions sociales à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et secrétaire du Haut Conseil du travail social (HCTS).

5. Assistant de service social, ancien président de l'ANAS, chroniqueur social et formateur.

ni la méthodologie structurée et adaptable de la profession d'assistant de service social. La prise en compte de cet atout fondamental des professionnels sur le terrain et auprès des personnes vulnérables est selon l'intervenant une donnée que les encadrants et les managers doivent prendre en compte. La seconde préoccupation concerne les modalités d'intervention et d'organisation du travail pour éviter de réduire la pratique professionnelle à une simple question de gestion administrative et/ou « d'applicateur » des politiques publiques.

Notre « grand témoin » présente ci-dessous diverses recommandations à destination des professionnels, afin de continuer à donner du sens à la profession.

Il faut avoir une pratique permettant d'agir de façon globale, c'est-à-dire d'avoir une approche interconnectée des problématiques que peuvent rencontrer les personnes suivies afin de répondre à leur situation. Ensuite, il faut pouvoir continuer à être réactif et s'adapter à toutes les situations. Face à des événements imprévus, les professionnels mettent en place des moyens concrets pour répondre aux situations individuelles, mais savent également s'adapter de manière plus générale, comme l'ensemble de la profession a pu le faire, malgré toutes les difficultés que cela a représentées, lors de la crise sanitaire, mais aussi localement lors d'inondations, d'incendies, etc. Didier Dubasque réaffirme l'importance de la dimension systémique de notre profession, c'est-à-dire d'aller au-delà de la simple relation de causalité dans une situation, et d'intégrer la complexité des systèmes sociaux et des contextes individuels. Enfin, il précise l'importance de la méthodologie d'intervention de l'ASS, afin d'assurer une approche réfléchie et éthique, qui va au-delà des émotions et d'actions réflexes, permettant d'évaluer l'impact des interventions.

La poursuite du débat entre les deux intervenants a permis de réfléchir sur plusieurs points évoqués lors des présentations, favorisant l'émergence de plusieurs thématiques et la clarification des enjeux actuels et à venir.

Sur la formation d'abord, il apparaît nécessaire de maintenir un équilibre entre la théorie et la pratique (que ce soit par la pérennité des temps de stage et la diversité des lieux d'apprentissage), pour continuer de faire vivre les valeurs de la profession. Il est également nécessaire de prendre en compte, dans les évolutions à venir, le besoin de faire reconnaître la qualification du métier, en continuant d'articuler les liens avec les universités (notamment par le biais de double diplomation), tout en préservant les spécificités de chaque diplôme d'État. Enfin, les débats autour des bachelors universitaires de technologie (BUT), dont certaines options comme « assistance sociale » font débat, ont permis à la DGCS de redire que ces diplômes ne sont pas reconnus comme des diplômes d'État, et ne permettent pas, au regard de la législation, d'exercer la profession d'assistant de service social.

Sur les conditions, l'organisation de travail et sur l'activité quotidienne ensuite. Toutes les parties présentes confirment, à l'instar du Livre blanc du HCTS, que les conditions de travail (notamment les relations hiérarchiques et la place laissée pour réaliser un accueil et un accompagnement de qualité)

influencent fortement la qualité des interventions. L'accent est à mettre plus sur le cheminement de l'intervention, sur le processus d'accompagnement facilitant l'autonomie et l'émancipation afin de construire un avenir désirable, plutôt que sur des prescriptions et l'imposition de dispositifs et de contraintes.

Sur la continuité de la réflexion collective des professionnels quant à l'avenir du métier et de son évolution. Le Haut Conseil du travail social (HCTS) et son émanation locale (les comités locaux du travail social et du développement social [CLTSDS]) apparaissent comme des espaces existants et dont les professionnels doivent se saisir. Pour cela, il est impératif que les employeurs et les cadres hiérarchiques laissent du temps pour que les professionnels investissent ces espaces. Cette plateforme de réflexion, qui a permis l'élaboration du Livre blanc du travail social remis il y a tout juste un an au Gouvernement de l'époque, a permis de poser un diagnostic transversal et de proposer des recommandations pour l'évolution du travail social, que nous devons faire vivre.

CONCLUSION DE LA DEMI-JOURNÉE

Nous avons conclu cette demi-journée d'échanges par une intervention des deux animateurs de cette demi-journée et coauteurs de cet article, Céline Lembert et Alessandro Di Somma.

La richesse et la densité des débats démontrent que nous aurions pu étendre le débat sur le thème de la profession et de son devenir sur plusieurs jours. Cependant, et au vu des retours que nous avions eus, ce format a permis à de nombreux collègues de pouvoir participer à ce temps avec l'accord de leur hiérarchie, une journée complète serait apparue complexe dans l'organisation du travail (et cela peut collectivement nous interroger sur de nombreux points). Néanmoins, même en étendant les débats, il apparaît que ces points doivent être abordés de manière plus récurrente, et à différents niveaux.

Retenant les mots de la première présidente de l'ANAS, Ruth Libermann, « le service social, à lui seul, ne peut répondre à tous les maux de la société », il apparaît nécessaire de travailler ensemble et de renforcer nos partenariats pour répondre aux enjeux de la société actuelle, et continuer à donner du sens à la profession d'assistant de service social. La solidarité, les valeurs humaines fondamentales (l'écoute, l'émancipation, l'accompagnement vers l'autonomie) ont été réaffirmées comme des piliers, le fait de constater des progrès dans les accompagnements réalisés étant sûrement l'une des grandes satisfactions du métier.

L'engagement reste donc un moteur dans la profession, aussi bien sur le terrain que dans la formation des futurs professionnels. La transmission des savoirs et la construction de l'identité professionnelle, la formation alternant théorie et pratique ont été identifiées comme des éléments cruciaux pour assurer la pérennité et la qualité du métier, et donc du service rendu au public.

Enfin, et pour conclure, les deux animateurs de l'événement ont invité l'ensemble des participants à poursuivre l'écriture de l'histoire de la profession, en continuant d'avancer avec passion et détermination dans le quotidien, et en s'engageant aussi, que ce soit sur les sites qualifiants, dans les formations et à l'ANAS.